

ANNEXE II : CRITERES DE SELECTION DE L'APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL

Création de 10 places de Lits Halte Soins Santé (LHSS) réparties comme suit :

- 5 places sur le territoire de proximité de l'offre médico-sociale de Lens,
- 5 places sur les cantons de Péronne ou Ham, situés sur le territoire de proximité de l'offre médico-sociale d'Amiens, Montdidier, Péronne.

grille de cotation des projets

critères		coefficient de pondération	cotation
Capacité à faire du promoteur	expérience de prise en charge ou actions au bénéfice de personnes en situation de précarité	6	4
	expérience dans la gestion d'un établissement social / médico-social	4	4
	connaissance du territoire d'implantation	4	4
	faisabilité du calendrier et délai de mise en œuvre	2	4
Qualité du projet	composition de l'équipe pluridisciplinaire, mutualisation des moyens humains	6	4
	mode d'organisation et de fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire	6	4
	adéquation du projet aux besoins des personnes accueillies	8	4
	formation et soutien aux personnels	4	4
	localisation des lits, conditions d'installation, mutualisation des moyens matériels	6	4
	modalités de recueil et de traitement des données d'activité	3	4
Partenariat et ouverture	coordination, coopération et partenariats : modalités opérationnelles des partenariats / capacité à travailler en réseau avec les structures sanitaires, sociales et médico-sociales, en amont, en aval et au cours de la prise en charge, autres partenariats	8	4
	degré de formalisation des différents partenariats	4	4
Cohérence financière du projet	cohérence du budget prévisionnel -fonctionnement et investissement- / respect du coût à la place	4	4
Garantie des droits des usagers	modalités de mise en place des outils de la loi n°2002-2	4	4
	prévention et traitement de la maltraitance / promotion de la bientraitance	4	4
	modalités de pilotage de la démarche d'évaluation	2	4
TOTAL			300